

Le mot de l'Echevine de l'environnement

Vous avez été nombreux à manifester votre intérêt pour la constitution d'un groupement d'achat d'électricité à Rendeux. L'étude des factures qui nous ont été soumises démontre qu'il est mal aisé de définir un profil type de consommateurs. En effet beaucoup de paramètres intervenant dans le calcul d'une facture d'électricité viennent différencier un consommateur de l'autre.

Ces paramètres essentiels sont :

- Le type de consommateurs : familles nombreuses, seniors, commerces, agriculteurs, ...
- Le type de compteur : mono-horaire, bi-horaire, exclusif nuit.
- Le rapport entre les consommations de jour et de nuit.
- La nature du contrat négocié : prix fixe , prix variable.
- Le type d'électricité souhaitée : verte ou grise.

Les simulations effectuées confirment qu'un fournisseur très intéressant dans un cas, peut s'avérer moins favorable dans un autre profil.

Cette constatation nous a mené à décider de ne pas constituer un groupement d'achat. Par contre nous vous proposons de reprendre contact avec Monsieur Frédéric Onsmonde pour réaliser une simulation actualisée et bénéficier de conseils personnalisés. Monsieur Onsmonde se tient à votre disposition tous les lundis de 9h à 12h ou par téléphone au 084/370.171.



L'objectif du groupement était de réduire la facture d'électricité. Nous en concluons que pour réduire cette facture il existe 2 solutions :

⇒La première est de faire le bon choix du fournisseur d'électricité, approprié à sa consommation, différent pour chacun (le fournisseur par défaut est le plus cher). En annexe, nous vous proposons les étapes à suivre pour changer de fournisseur.

⇒La deuxième solution est de rechercher dans sa maison et dans ses habi-

tudes tout ce qui consomme inutilement de l'électricité, de réagir et de s'y tenir. Pour vous aider, voici une liste de bons conseils.

Pour vous aider, voici une liste de bons conseils

Consommation de veille

- Les appareils en veille consomment de l'électricité, éteignez-les complètement.
- Débranchez les chargeurs (ex. GSM), ils consomment en permanence.

En cuisine si vous cuisinez à l'électricité

- Cuisinez un maximum avec le couvercle sur la casserole.
- Adaptez la taille de la casserole avec le diamètre de la plaque de cuisson.
- Utilisez la chaleur résiduelle en éteignant votre plaque de cuisson avant la fin du temps de préparation.
- Cuisinez avec peu d'eau. C'est plus économique et plus sain.

Eclairage

- Vous quittez une pièce, éteignez derrière vous.
- Remplacez vos lampes à incandescence par des lampes économiques.
- Choisissez des couleurs claires pour votre intérieur. Elles réfléchissent la lumière.
- Exploitez la lumière naturelle.

Réfrigération et congélation

- La température idéale est de 4°C.
- Laissez refroidir les plats chauds avant de les mettre au réfrigérateur.
- Dépoussiérez régulièrement l'arrière de l'appareil.
- Dégivrez votre congélateur au moins une fois par an.
- Congelez seulement les aliments refroidis.

Comment changer de fournisseur

Etape 1

Vous pouvez comparer les prix sur les sites des régulateurs d'électricité wallons (CWAPE - www.cwape.be), ou faire appel à Monsieur Frédéric Onsmonde à l'Administration communale.

Vous prenez alors contact avec ce fournisseur (par téléphone, en remplissant un formulaire en ligne, par e-mail ou par courrier postal), qui vous enverra un contrat à signer et à lui retourner.

Etape 2

Une fois que votre nouveau fournisseur a reçu le contrat signé, il prend lui-même contact avec votre fournisseur actuel et se charge de toutes les formalités. Vous ne devez donc rien faire.

Etape 3

Le gestionnaire de réseau vous contactera pour effectuer le relevé de votre compteur. Sur base de celui-ci, votre ancien fournisseur vous enverra sa facture de clôture et la fourniture d'électricité par votre nouveau fournisseur débutera. Cette étape passera pour vous inaperçue : rien ne change au niveau du compteur ni de l'installation, et vous continuerez à recevoir de manière périodique les factures.

L'intérêt de ce changement de fournisseur d'électricité est double :

1. Signer un contrat, réduit systématiquement la facture : le fournisseur d'électricité par défaut (celui qui nous a toujours alimenté) est le plus cher mais signer un nouveau contrat avec lui devient plus intéressant.
2. Si nous choisissons l'électricité verte, nous contribuons à lutter contre le réchauffement climati-

que, notion qui devient incontournable.

Dans le bulletin communal prochain nous vous proposerons d'une part une réflexion sur les économies d'énergie en tant que moyen de chauffage et d'autre part nous vous donnerons une liste des primes proposées par la Région wallonne pour réduire la consommation.

Le classement de Greenpeace

L'électricité verte est produite au départ d'éléments naturels (vent, soleil, eau, ...).

Fournisseurs	Mix	Investissements	Services	Région	Score
Ecopower	++	++	++	Flandre	200
Wase Wind	++	++	++	Pays de Waes	200
Lampiris	++	+	+	Bruxelles Flandre Wallonie	150
Nuon Nature	++	-	++	Bruxelles Flandre Wallonie	125
Essent Vert	+	-	+	Flandre Wallonie	50
EBEM	+/-	++	+	Flandre	75
Nuon Comfort/Flex	+	-	++	Bruxelles Flandre Wallonie	75
SPE Luminus	+/-	+	++	Flandre Wallonie	75
Essent	+	-	+	Flandre Wallonie	50
Electrabel Vert	+	--	+	Bruxelles Flandre Wallonie	25
Electrabel	--	--	+	Bruxelles Flandre Wallonie	-125

++ Très bon + Bon +/- Neutre - Mauvais -- Très mauvais

Geneviève THERER.